

ACCUEIL D'UN STAGIAIRE DE SECONDE

Vous avez souhaité contribuer au succès de l'opération
"Mon stage de seconde".

Découvrez ici comment ça marche !

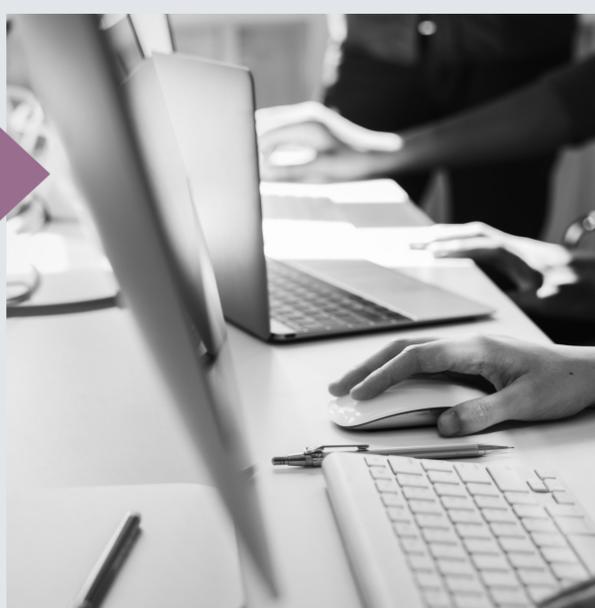
DIFFUSION

Nous diffusons vos offres de stage au lycée ainsi que sur le site de la CCVH, à partir du 22 avril.

Vous pouvez également publier vos offres de stages sur :

www.1jeune1solution.gouv.fr
idstages.laregion.fr

01



CANDIDATURE

Du 22 avril au 15 mai le stagiaire postule via le formulaire "Demande ton stage" directement auprès de l'employeur, sur l'adresse de l'offre de stage.

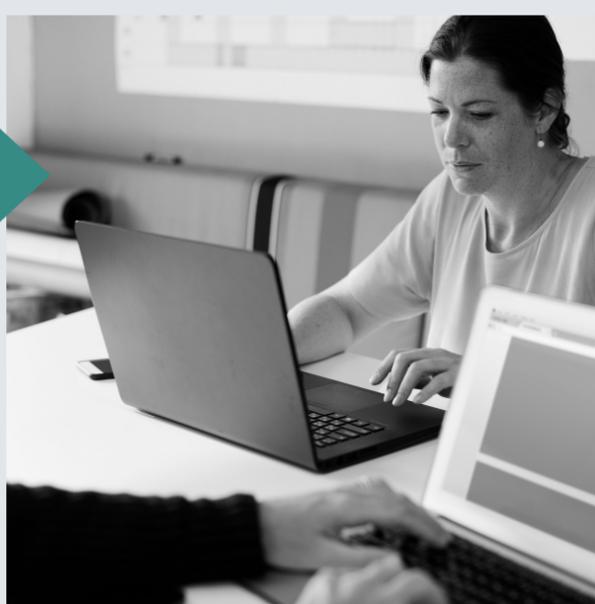
02

SELECTION

Vous sélectionnez le stagiaire qui vous convient et vous envoyez votre réponse.

N'hésitez pas à répondre à tous les postulants, y compris ceux qui n'ont pas été retenus.

03



SIGNATURE

Vous remplissez et signez la convention de stage :
lycée-stagiaire-employeur

04

INFORMATION

Vous informez la CCVH des stagiaires retenus.

05

